



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Master Class AACC : « Développez votre créativité grâce à l'intuition »

Paris, le 16 janvier 2018 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) organise une session de formation Master Class le **jeudi 15 février, de 9h30 à 12h30**, dans ses locaux (40, boulevard Malesherbes - 75008 Paris).

Cette formation d'une demi-journée s'adresse aux Directeurs d'agence, Responsables d'équipe et Responsables de projets. Elle a pour objectif d'apprendre à **développer pleinement sa créativité afin d'exceller professionnellement**.

Les participants seront formés à **comprendre l'importance de l'intuition dans le processus créatif**, à **identifier leurs intuitions**, à découvrir des **outils pratiques pour stimuler leur créativité**, à mettre en place **les bonnes habitudes pour encourager l'intuition** et à construire les **conditions idéales à la production d'idées innovantes**.

La formation, dispensée par **Jonathan SARDAS**, Fondateur de DeRose For Leaders, intervenant à HEC et au siège social de Nestlé en Suisse, alternera exposés théoriques, cas de succès, mises en pratique et interactions entre les participants.

La boîte à outils transmise dans cette formation a fait ses preuves depuis 60 ans dans plus de 10 pays.

Informations pratiques :

15 février 2018 de 9h30 à 12h30

1/2 journée de formation

600€ euros H.T (tarif membre)

Info & inscription : **Aurélien GOUDE** | agoude@aacc.fr | 01.47.42.27.43

Contact presse : **Lorraine RONCIN** | lroncin@aacc.fr | 01.47.42.27.26

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr | @AACClive